

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/06/2011
Réception par le Prefet : 23/06/2011
Publication : 24/06/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-6-6-5

Séance du vendredi 17 juin 2011

AIDE À L'ELECTRIFICATION 2011 FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION (FACE)

PROGRAMMES "ENVIRONNEMENT", "PRINCIPAL" ET "SÉCURISATION" 2011 ET SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES COMPLÉMENTAIRES (C221 - CHAPITRE 204)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-4-6-6 du Conseil Général du 8 décembre 2010, relative au Budget Primitif 2011 – Equipements Ruraux (C02),
- VU la délibération CP-2010-10-6-6 de la Commission Permanente du 3 septembre 2010, relative à l'attribution d'une subvention de 57 690 € au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie Électrique (SIDEL) de HEGENHEIM, pour le renforcement du réseau HTA rue des Aulnes à Leymen,
- VU l'avis favorable de la Commission Agriculture, Environnement, Cadre de Vie et Montagne du 9 mai 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'affecter :

- une partie de la dotation du FACE - Programme "Principal" 2011, soit 70 520 € à la Commune de GEISWASSER pour le bouclage de la ligne HTA vers NAMBSHEIM et d'attribuer à cette Commune une subvention départementale complémentaire de 76 290€,
- le solde de la dotation du FACE - Programme "Principal" 2011, soit 61 430 €, au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie Électrique (SIDEL) de HEGENHEIM, Maître d'Ouvrage délégué de la Commune de LEYMEN, pour le renforcement du réseau HTA rue des Aulnes, et de modifier à la baisse le montant de la subvention départementale allouée précédemment (CP du 3 septembre 2010) qui passe de 57 690 € à 33 900 €,

- la dotation du FACE - Programme "Environnement" 2011, soit 43 550 €, à la Commune de GEISWASSER, pour la mise en souterrain de la ligne HTA de liaison vers OBERSAASHEIM et d'attribuer à cette Commune une subvention départementale complémentaire de 46 200 €,
- la dotation du FACE - Programme "Sécurisation" 2011, soit 11 700 €, au SIDEL, Maître d'Ouvrage délégué de la Commune de HAGENTHAL-LE-BAS, pour les travaux de mise en souterrain du réseau fils nus de la rue du Kelberg, et de lui attribuer une subvention départementale complémentaire de 13 545 €.

Les crédits induits par les subventions départementales complémentaires seront prélevés sur le Programme C 221 – Chapitre 204 - Nature 20414 - Fonction 74.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Electrification Rurale
Attribution des programmes FACE 2011
et de compléments départementaux

Annexe

Code Progos		Montant Travaux HT (1)	Montant W TTC (2)	Montant W TTC FACE (3)	Subvention FACE	Programme FACE	Solde Travaux CG TTC (2-3)	Solde W CG HT	Subvention complémentaire maximale CG à 30%
ERC 03542	GEISWASSER Bouclage ligne HTA vers NAMBSHEIM	345 000 €	412 620 €	108 492 €	70 520 €	Principal	304 128 €	254 300 €	76 290 €
ERC 03538	SIDEL à HEGENHEIM Renforcement réseau HTA rue des Aulnes à LEYMEN	192 000 €	229 632 €	94 508 €	61 430 €	Principal	135 124 €	113 000 €	33 900 €*
ERC 03541	GEISWASSER Mise en souterrain de la liaison vers Obersaasheim	210 000 €	251 160 €	67 000 €	43 550 €	Environnement	184 160 €	154 000 €	46 200 €
ERC 03540	SIDEL à HEGENHEIM Suppression de fils nus rue du Kelberg à HAGENTHAL-LE-BAS	60 200 €	71 999 €	18 000 €	11 700 €	Sécurisation	53 999 €	45 150 €	13 545 €
				Total	187 200 €			Total	169 935 €

* nouveau montant suite à l'attribution d'une aide dans le cadre du FACE